



Union Parlementaire Africaine

81^{ème} Session du Comité Exécutif
Abidjan, 4 et 5 Juin 2024

RAPPORT
DE LA 81^{ème} SESSION DU COMITE EXECUTIF
(Adopté)

La 81^{ème} session du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine (UPA) s'est tenue les 4 et 5 Juin 2024 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les délégués des parlements des pays ci-après ont participé à ces travaux : **Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Libye, Maroc, Nigéria, Ouganda, République Démocratique du Congo et Tchad.**

La cérémonie d'ouverture de la 81^{ème} Session du Comité Exécutif s'est déroulée le 4 Juin 2024 sous la présidence de l'Honorable Woï MELA, Vice-Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, représentant Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, Président du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine.

Le représentant du Président du Comité Exécutif était entouré de l'Honorable Mahamat Oumar MALLOUM, Membre du Conseil National de Transition du Tchad, Rapporteur du Comité Exécutif, et de Monsieur IDI Gado Boubacar, Secrétaire Général de l'Union Parlementaire Africaine.

I – SEANCE D'OUVERTURE

Dans son allocution d'ouverture, l'Honorable Woï MELA, représentant Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, Président du Comité Exécutif, a tout d'abord transmis les salutations et les excuses sincères du Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté, ne pouvait être parmi les parlementaires pour l'ouverture de la 81^{ème} session du Comité exécutif de l'UPA.

Il a indiqué que le Président Adama BICTOGO attachait une importance particulière à cette session qui s'inscrit dans les activités statutaires de l'Union, ajoutant qu'il a demandé de faire part aux délégués de son engagement indéfectible envers l'UPA. Le Président a souhaité que les discussions et les travaux de cette session aboutissent à des propositions concrètes et innovantes, capables de renforcer la démocratie et d'améliorer le fonctionnement de l'Union. Il leur exprime toute sa gratitude pour leur présence et leur participation active à cet événement, convaincu que leurs contributions seront essentielles pour le succès de leurs initiatives futures.

Le Vice-Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire a ensuite prononcé son allocution en évoquant les nombreux événements sur le continent que l'on ne peut ignorer au moment où s'ouvrent les travaux du Comité Exécutif.

Il a rappelé que le continent a connu plusieurs élections depuis les dernières réunions de l'UPA, notamment au Sénégal, au Togo et au Tchad.

Il a ainsi relevé la récente élection présidentielle au Sénégal et au Tchad, de même que les élections législatives au Togo, saluant l'esprit de paix qui a prévalu lors de ces différentes élections.

Le Vice-Président a ensuite évoqué les conséquences terribles du changement climatique sur le continent africain, qui, bien que responsable de moins de 10% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, supporte de manière disproportionnée les impacts de ce phénomène. En effet, et comme souligné par le Secrétaire général de l'Organisation Météorologique Mondiale, la hausse des températures en Afrique s'est accélérée au cours des dernières décennies provoquant des canicules, de fortes pluies, des inondations, des cyclones tropicaux et des sécheresses persistantes avec des effets dévastateurs sur les communautés et les économies. Aussi, a-t-il ajouté, l'Afrique doit intensifier ses efforts pour atténuer les effets du changement climatique. Les engagements des gouvernements en matière de climat sont cruciaux pour assurer la paix, la prospérité et la préservation des merveilles naturelles uniques du continent. Parmi celles-ci, figurent le Nil, le plus long fleuve du monde, la forêt tropicale du Congo, la deuxième plus grande du globe, ainsi que la biodiversité exceptionnelle abritée par les différents écosystèmes africains.

Le représentant du Président du Comité Exécutif a également indiqué qu'en plus des défis environnementaux, l'Afrique est confrontée à de nombreuses crises politico-militaires qui exacerbent les difficultés déjà existantes et entravent les efforts de développement et de résilience face aux changements climatiques. Aussi, a-t-il insisté sur la stabilité politique et sociale, essentielle pour permettre à l'Afrique de faire face à ces défis multiples et de prospérer durablement.

Il a lancé un appel vibrant à la paix et à la stabilité sur le continent africain, appelant les acteurs politiques, civils et militaires à trouver des solutions pacifiques aux crises en cours, dans l'intérêt supérieur de leurs populations qui souffrent considérablement.

Le Vice-Président a, par ailleurs, évoqué la menace persistante du terrorisme qui affecte nos institutions et nos sociétés à travers le continent africain. Ainsi, du nord au sud, de l'est à l'ouest, les actes terroristes déstabilisent les États, causant des destructions, des pertes en vies humaines, des déplacements massifs de populations et une profonde misère.

Face à cette situation alarmante, il a rappelé le rôle essentiel que doit jouer l'UPA, en collaboration avec les Nations Unies et les structures spécialisées de lutte contre le terrorisme. D'où, l'impératif d'engager une réflexion approfondie sur le sujet afin de trouver des solutions globales et durables pour contrer le terrorisme.

Abordant les points qui seront examinés lors de cette Session du Comité Exécutif, le Vice-Président a indiqué qu'il porteront essentiellement sur l'examen du Compte de Gestion et du Rapport des Vérificateurs des Comptes ainsi qu'à l'élaboration du projet d'ordre du jour de la prochaine Conférence conformément à l'article 42, alinéa 3 du Règlement intérieur de l'UPA.

A ce propos, il a relevé qu'en ce qui concerne les contributions financières des membres, des efforts devront être déployés, car il est constaté que la majorité des parlements ne sont pas à jour de leurs cotisations.

Il a souhaité que chaque parlement fasse plus d'efforts afin que l'UPA ait une vraie autonomie financière à même de bien mener ses missions essentielles à savoir :

- Promouvoir l'unité d'action des Institutions Parlementaires des Etats Africains ;
- Servir de cadre de dialogue et de coopération parlementaire pour la consolidation de la paix et de la stabilité, le renforcement et la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance, la promotion des droits de l'homme et la protection des droits de la femme, la protection de l'environnement et le développement durable ;
- Contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union Africaine pour l'établissement d'une paix durable par le dialogue dans le cadre d'une coopération inter-africaine et d'une politique de bon voisinage, de coexistence pacifique et de regroupement africain.

Sur ce rappel des objectifs de l'Union, il a, au nom du Président en exercice de l'Union, Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO, déclaré ouverte la 81^{ème} session du Comité Exécutif de l'Union parlementaire africaine.

La séance a été ensuite suspendue.

II – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A la reprise de la séance, les travaux se sont déroulés sous la présidence de l'Honorable Abdo Sikieh DIRIEH, Vice-Président du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine.

Le Vice-Président a demandé au Secrétaire Général de donner lecture du projet d'ordre du jour suivant :

1. Examen de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence
2. Présentation du Compte de gestion vérifié pour l'exercice 2023
3. Elaboration du projet d'ordre du jour de la 46^{ème} Conférence
4. Projet d'ordre du jour de la 82^{ème} Session du Comité Exécutif
5. Date et lieu de la 82^{ème} Session du Comité Exécutif.

Le Secrétaire général a proposé d'ajouter le Rapport des Vérificateurs des comptes qui suivra la présentation du Compte de gestion pour l'exercice 2023.

Le Vice-Président, ouvrant les discussions sur le projet d'ordre du jour, a donné la parole aux membres du Comité Exécutif.

C'est ainsi que certaines délégations se sont exprimées comme l'Algérie qui a informé les membres d'avoir déposé des propositions de modification des Statuts et du Règlement intérieur de l'Union, et demandé de constituer, à cet effet, un Comité d'examen des amendements. Elle a également proposé que le Comité Exécutif, conformément à ses attributions, ne pouvait se réunir sans exprimer son inquiétude face à la situation à Gaza et particulièrement à Rafah, de même que sa condamnation de l'agression d'Israël contre le peuple palestinien. Aussi, le Comité Exécutif devrait-il faire une déclaration dans ce sens.

Le Secrétaire général, sur les propositions d'amendement, a informé le Comité Exécutif que le Secrétariat général avait reçu des propositions d'amendement émanant de la Guinée Equatoriale, du Rwanda, de l'Algérie et du Cameroun.

Aussi, a-t-il rappelé les dispositions qui régissent cette question, à savoir que pour les Statuts, les propositions des Groupes nationaux doivent être transmises au Secrétariat général six mois avant la Conférence, et que pour le Règlement intérieur, les propositions doivent être transmises deux mois avant la session du Comité Exécutif. Il a donc indiqué que les propositions reçues seront examinées à la prochaine session.

C'est ainsi que d'autres délégations ont fait connaître qu'elles soumettront prochainement des propositions de modification.

Suite à des échanges entre les membres, le Comité Exécutif a convenu que le Secrétariat général, en se conformant à la procédure en la matière, fera un travail de compilation des propositions qui sera examiné par un Comité composé des pays ayant jusqu'ici déposé dans les délais des propositions, pour les examiner un ou deux jours avant la prochaine session. A ce Comité s'adjoindront les deux Vérificateurs des comptes de l'exercice 2023 pour ce qui concerne les textes mentionnés dans leur rapport.

Au cours du débat, avant l'adoption de l'ordre du jour, la République Démocratique du Congo a souhaité que cette session du Comité Exécutif se penche sur la situation à l'Est du pays.

Les membres du Comité Exécutif ont, sur le principe, accepté d'examiner certaines questions à travers une déclaration qui porterait sur la situation à l'Est de la République Démocratique du Congo, au Soudan, en Centrafrique et à Gaza.

Le Vice-Président du Comité Exécutif a suggéré de voir cette question au moment de l'adoption du rapport du Comité Exécutif, et a proposé qu'une Déclaration soit adoptée.

L'ordre du jour est ainsi adopté.

III – EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

A – Mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence

Le Secrétaire général a présenté le rapport sur la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence. Les membres du Comité Exécutif, n'ayant pas fait d'observations, ont adopté le rapport.

B – Examen du Compte de Gestion vérifié et Présentation du Rapport des Vérificateurs des comptes pour l'exercice 2023

1. Examen du Compte de gestion vérifié pour l'exercice 2023

Le Compte de Gestion vérifié pour l'exercice 2023 a été présenté par le Secrétaire général de l'UPA, M. IDI GADO Boubacar.

A l'issue de cette présentation, certains membres du Comité Exécutif ont pris la parole pour soit faire des observations, soit pour donner des informations relatives aux engagements vis-à-vis de l'UPA en matière de règlement des contributions financières.

C'est ainsi que le Comité Exécutif a :

- noté que l'Angola a procédé au règlement effectif depuis le 17 mai 2024 de ses arriérés de cotisation ;
- invité les autres membres à s'acquitter de leurs contributions financières ;
- salué les efforts aussi bien des membres que du Secrétariat général qui permettent à l'UPA de poursuivre ses activités à travers l'organisation des sessions et son implication dans des événements et programmes au plan international, comme avec le Bureau de l'engagement parlementaire contre le terrorisme de l'UNOCT (Bureau des Nations Unies contre le terrorisme).

2. Présentation du Rapport des Vérificateurs des comptes pour l'exercice 2023

Le Comité Exécutif a entendu le Rapport des Vérificateurs des comptes présenté par le Sénateur Pierre Flambeau NGAYAP du Cameroun.

Suite à cette présentation, les membres ont félicité les Vérificateurs des comptes de l'exercice 2023 pour leur travail ainsi que le Secrétaire général pour ses efforts visant à assurer le bon fonctionnement de l'Union, et sa volonté de bien gérer les missions dévolues au Secrétariat général avec les ressources limitées de l'Union.

Les membres du Comité Exécutif ont été d'avis pour donner le temps nécessaire au Secrétaire général, jusqu'à la prochaine session, de présenter par écrit les justifications demandées dans le rapport des Vérificateurs.

Le Comité Exécutif a pris note des observations qui visent surtout à ce que le fonctionnement de l'UPA se fasse dans le respect des dispositions contenues dans les textes de l'Union.

A l'issue des différentes interventions des délégués, le Comité Exécutif a adopté le Compte de Gestion vérifié pour l'exercice 2023 ainsi que le Rapport des Vérificateurs des Comptes.

Le Comité Exécutif a, enfin, donné quitus au Secrétaire Général de l'Union Parlementaire Africaine pour sa gestion au titre de l'exercice 2023, sous réserve de présenter aux Vérificateurs des comptes de l'exercice 2023, avant la prochaine session, les compléments d'information sur les justificatifs mentionnés dans leur rapport.

C – Elaboration du Projet d'ordre du jour de la 46^{ème} Conférence

Le Secrétaire Général a donné lecture du projet d'ordre du jour de la 46^{ème} Conférence qui se présente comme suit :

1. Rapport du Président du Comité Exécutif
2. Rapport d'activités du Secrétaire Général
3. Rapport du Comité des femmes parlementaires
4. *Relever les défis de la paix et de la sécurité, notamment en promouvant l'implication et l'autonomisation de la jeunesse dans les pays africains.*(Commission politique)
5. *Le développement économique des pays africains à travers la valorisation des ressources naturelles, la diversification de l'économie et l'industrialisation.* (Commission économique et du développement durable)
6. Examen et adoption des propositions d'amendements des Statuts soumis par le Comité Exécutif
7. Date et lieu de la 47^{ème} Conférence.
8. Divers

Le Comité Exécutif a adopté le projet d'ordre du jour de la 46^{ème} Conférence de l'UPA

D – Projet d'ordre du jour de la 82^{ème} Session du Comité Exécutif

Le Secrétaire Général a présenté le projet d'ordre du jour suivant de la 82^{ème} Session du Comité Exécutif:

1. Examen de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence
2. Examen et adoption du programme annuel de travail pour 2025
3. Examen et adoption du projet de budget pour l'exercice 2025
4. Examen et adoption du projet d'ordre du jour de la 46^{ème} Conférence
5. Projet d'ordre du jour de la 83^{ème} Session du Comité Exécutif
6. Date et lieu de la 83^{ème} Session du Comité Exécutif.

Le Secrétaire général a proposé d'ajouter un point sur les amendements aux textes de l'Union. Cette proposition a été acceptée par le Comité Exécutif.

Le Comité Exécutif a adopté le projet d'ordre du jour ainsi modifié de la 82^{ème} Session du Comité Exécutif.

E – Date et lieu de la 82^{ème} Session du Comité Exécutif

Le Conseil National de Transition du Tchad, par la voix de l'Honorable Mahamat Oumar MALLOUM, Rapporteur du Comité Exécutif, a réaffirmé l'invitation formulée à l'occasion de la dernière Conférence de l'UPA d'Abidjan en décembre 2023, d'accueillir à Ndjaména la 82^{ème} Session du Comité Exécutif et la 46^{ème} Conférence, en novembre 2024, à une date qui sera fixée de commun accord entre l'UPA et le pays hôte.

Le Comité Exécutif, remerciant le Tchad pour cette invitation, a pris note que sa prochaine session se tiendra à Ndjaména.

F. Déclaration sur la situation sécuritaire et humanitaire dans certains pays africains et à Gaza

Suite à des échanges entre les membres du Comité Exécutif, une Déclaration sur la situation sécuritaire et humanitaire dans certains pays africains et à Gaza a été adoptée par le Comité Exécutif de l'UPA. (Déclaration en annexe)
